Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

QUALITÉ DE VIE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONSTRUCTION

Nouvelle distinction pour le centre d'exploitation des routes nationales à Bursins

Après avoir reçu la distinction " eco-bau " en septembre 2005, le centre d'exploitation des routes nationales de Bursins est primé à nouveau et reçoit le nouveau label MINERGIE-ECO®. Ce label récompense une construction répondant aux exigences du standard MINERGIE® caractérisant un bâtiment avec une faible consommation d'énergie et à celles du standard " eco-bau® " qualifiant un mode de construction sain et écologique.

Cet après-midi à Neuchâtel, l'association MINERGIE a lancé officiellement le nouveau label MINERGIE-ECO®. A cette occasion, l'Etat de Vaud, Service Immeuble, Patrimoine et Logistique, représenté par l'architecte cantonal Eric Perrette et Ivo Frei, architecte mandaté de l'Atelier d'architectes niv-0, s'est vu remettre le certificat VD-001-ECO pour la première étape du centre autoroutier de Bursins.

Le projet de déconstruction et de construction du centre de Bursins a été placé sous le signe du développement durable. Il abritera également, au terme de la deuxième étape, le centre d'intervention régional de la gendarmerie et des ateliers.

En sus de la certification MINERGIE®, le respect de l'environnement se concrétise dans la valorisation des ressources locales au cours du développement de projet (bois du Jura pour la construction, béton recyclé, réutilisation des matériaux provenant de l'ancien centre) et dans le choix du chauffage combiné bois/solaire, les déchets de taille en bordure d'autoroute servant de combustible. La qualité de vie des occupants a été soigneusement étudiée et se traduit notamment par l'orientation des bureaux en direction du lac, du soleil, à l'écart du bruit et par l'intégration du bâtiment au site protégé de la Côte (aménagements extérieurs naturels et toitures végétalisées).

A Bursins, l'efficience économique n'a pas été oubliée ; elle trouve son expression dans l'optimisation des moyens (éviter le gaspillage du sol, des matières, de l'énergie, des ressources financières) et une prise en compte de l'ensemble des coûts sur la durée de vie du bâtiment.

Pour recevoir la qualification de bâtiment MINERGIE-ECO® préconisé par les cantons, la Confédération, les milieux économiques et l'association eco-bau, le centre de Bursins a rempli de nombreuses exigences : mode de construction exemplaire du point de vue énergétique et écologique, fabrication et mise en oeuvre des matériaux jusqu'à leur déconstruction occasionnant de faibles nuisances pour l'environnement, préservation des ressources naturelles et maintien de la valeur du bâtiment supérieur à la moyenne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 juin 2006

DINF, Eric Perrette, architecte cantonal, Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, 079 509 94 04 et Yves Roulet, coordinateur MINERGIE-ECO en Romandie, 078 699 77 83